

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 09 MARS 2016**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Armel AÏTA - Henri COSENZA – Francis GRAÖ - François GRECO – Antoine PES –
Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Absent excusé :

M. Denis MALOSSANE

Absent représenté :

M. Bernard BATIFOULIER, donne pouvoir à M. Armel AÏTA –

Secrétaire de séance : M. Armel AÏTA -

Début de séance : 17 h 02

Fin de séance : 18 h 00

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur René CAUSSIGNAC, Maire Délégué de Montpezat, décédé la semaine dernière et fait observer une minute de silence.

DELIBERATIONS

2016/05 CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2015 - 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'objectifs et de financement concernant la prestation de service : Contrat Enfance Jeunesse pour les communes de Roumoules, Sainte Croix du Verdon et Montagnac – Montpezat, telle que proposée par la CAF et présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

**2016/06 CONVENTION SIMPLIFIEE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR LE COMMERCE MULTISERVICES DE MONTAGNAC – MONTPEZAT :
CHOIX D'UN (OU D'UNE) NOUVEL (E) EXPLOITANT (E)**

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, désigne Madame Malika ALLIOUT comme nouvelle exploitante de l'épicerie de MONTAGNAC – MONTPEZAT et autorise Monsieur le Maire à signer avec elle une convention simplifiée de Délégation de Service Public ;

**2016/07 CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA
REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide l'adhésion de la commune à la constitution d'un groupement de commandes dénommé : GROUPEMENT DE COMMANDES DU SUD VERDON, pour la réalisation de travaux de voirie,
- fixe le montant minimum annuel de travaux de 17 000 € HT,
- et autorise Monsieur le Maire à signer en son nom la convention présentée ;

2016/08 ADHESION A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CHARGE DE LA FONCTION D'INSPECTION PAR LE CENTRE DE GESTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection par le CDG 04, telle que présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

2016/09 MISE EN COHERENCE DE LA SIGNALISATION A L'ENTREE D'AGGLOMERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- d'implanter de nouveaux panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération sur la Route Nouvelle, sur le Chemin des Ferrailles et sur la Route de la Rabasse,
- de limiter la vitesse à 50 km/h sur le Chemin du Vallon, sur le Chemin de Riez et sur le Chemin des Dardanelles ;

2016/10 RENFORT DU PERSONNEL EN PERIODE ESTIVALE POUR LES SERVICES TECHNIQUES ET D'ANIMATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à embaucher :

- pour les services techniques : un agent supplémentaire sous contrat à durée déterminée, pour une durée de 4 mois maximum à compter du 1^{er} juin 2016 ;
- pour le service animation : un agent supplémentaire sous contrat à durée déterminée, pour une durée de 6 semaines maximum à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

2016/11 CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents, décide la création d'un emploi de technicien territorial à temps complet pour assurer les missions décrites par Monsieur le Maire à compter du 1^{er} juin 2016.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES
--

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire ne donne pas la parole au public et clôture la séance à 18 heures.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 10 mars 2016

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Armel AÏTA**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 16 mars 2016 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 10 mars 2016

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :